

FICHE BILAN : éclairer juste !

Programme horloges astronomiques



Le Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne (SDE 24) est l'**autorité organisatrice de la distribution d'énergie** en Dordogne depuis 1937.

Il organise le service public d'électricité et de gaz pour l'ensemble des communes du département, participant ainsi activement à l'aménagement du territoire périgourdin.

D'une manière volontariste, le SDE 24 s'est engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique, en devenant le **1^{er} investisseur départemental de la transition énergétique**.

C'est sur ce même engagement qu'aujourd'hui le SDE 24 a le plaisir de vous annoncer la clôture du programme de déploiement des horloges astronomiques sur les communes de la Dordogne.

Ce programme a été financé intégralement par le SDE 24 de 2015 à 2018 pour aider les communes à maîtriser la consommation d'énergie de leur parc d'éclairage public.

Philippe DUCENE

Philippe DUCENE
Président du SDE 24
Vice-Président de la FNCCR

AVANTAGES POUR LES COMMUNES :

- 💡 Gestion précise et souple de fonctionnement des horaires de l'éclairage public.
- 💡 Adaptabilité saisonnière.
- 💡 Economies d'énergie.

RESULTATS EN CHIFFRES :

- 💡 Programme financé par le SDE 24 : 2,1 M d'euros
- 💡 Nombre de communes concernées : 548
- 💡 Nombre d'horloges déployées : 3 922

